

# Barème Honoraires 2022

## VENTE

### Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente :

Inférieur à 40 000 €.....	FORFAIT de 3 600 € TTC
Compris entre 40 001 € et 60 000 €.....	FORFAIT de 4 800 € TTC
Compris entre 60 001 € et 150 000 €.....	FORFAIT de 6 000 € TTC
Compris entre 150 001 € et 200 000 €.....	FORFAIT de 8 000 € TTC
Compris entre 200 001 € et 1 500 000 €.....	4% TTC
Supérieur à 1 500 000 €.....	3,6% TTC

**DIAGNOSTICS OFFERTS pour toute vente réalisée dans le cadre d'un mandat exclusif**

## LOCATION

### L.M.C.C : Loyer Mensuel Charges Comprises

### Location de Locaux Meublés ou non / Résidence Principale/ Secondaire ou Mixte

### Honoraires TTC de location à la charge du Bailleur

Entremise et Négociation :

Loyer mensuel charges comprises inférieur à 500 €..... Forfait de 150 €

Loyer mensuel charges comprises supérieur à 500 € ..... Offerts

Visites – Constitution du Dossier ..... 75% du L.M.C.C en vigueur

Etat des Lieux Entrée et Sortie ..... 25% du L.M.C.C en vigueur

### Honoraires plafonnés TTC de location à charge du Locataire (LOI ALUR)

#### BAUX LOI 06/07/1989

En zone très tendue..... 12 €/m<sup>2</sup> de surface habitable (\*\*)

En zone tendue..... 10 €/m<sup>2</sup> de surface habitable (\*\*)

Hors zone très tendue ..... 8 €/m<sup>2</sup> de surface habitable (\*\*)

Etat des Lieux Entrée et sortie..... 3 €/m<sup>2</sup> de surface habitable (\*\*)

\* révisable en fonction de l'ILLC (indice des Loyers Commerciaux)

\*\* révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année par Arrêté Ministériel

### **Honoraires de location TTC de à charge du Locataire hors BAUX LOI 06/07/1989**

Entremise et Négociation .....	Forfait 150 €
Visites – Constitution du Dossier .....	75% du L.M.C.C en vigueur
État des Lieux Entrée et Sortie .....	25% du L.M.C.C en vigueur

### **Honoraires de location à charge du Preneur d'un Local Commercial / Professionnel / Bureau**

Négociation .....	3,5% HT du loyer triennal charges comprises
Rédaction de Bail .....	3,5% HT du loyer triennal charges comprises
État des lieux d'entrée.....	Forfait 250 € HT pour locaux jusqu'à 100m <sup>2</sup> Forfait 400 € HT pour locaux surface supérieure à 100m <sup>2</sup>

### **Honoraires TTC de Location de BOX / PARKING / CAVE**

Visite – Constitution du dossier - Rédaction de Bail et État des lieux : 2 mois de L.M.C.C. répartis 50% Bailleur et 50% Locataire

## **GESTION**

### **Honoraires de Gestion de locaux d'Habitation/ Commerciaux/ Bureau**

Prise en charge d'une gestion avec locataire en place : 125 € HT soit 150 € TTC  
Honoraires mensuels sur les encaissements : 6 % HT soit 7,20% TTC

### **Honoraires de Gestion de BOX / PARKING / CAVE**

Prise en charge d'une gestion avec locataire en place : 125 € HT soit 150 € TTC  
Honoraires mensuels par lot géré sur les encaissements : FORFAIT 20 € TTC

### **Souscription d'une Garantie Loyers Impayés et Détériorations immobilières**

#### **Uniquement pour baux Résidence Principale loi 06/07/1989)**

Prime d'Assurance : 2,1% (exonérée de TVA)  
Honoraires pour gestion de ce contrat : 1% HT soit 1,20 % TTC